



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/04/2007 portant création de la mention Développement de projets, territoires et réseaux du DEJEPS, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 30/04/2021,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
DEALP210022	Madame	BARBANCEY	Valérie
DEALP210023	Madame	BIDAULT	Jehanne
DEALP210024	Madame	BOCCARA	Illanä
DEALP210025	Madame	BONNIER	Beatrice
DEALP210026	Madame	COGNEE	Patricia
DEALP210027	Madame	DE PAZ	Irène
DEALP210028	Madame	GIRAULT	Marlon
DEALP210029	Madame	KANDE DIAO	Oumou
DEALP210030	Monsieur	LANGELLOTO	Thomas
DEALP210031	Madame	LATOUR	Alicia
DEALP210032	Monsieur	LEROY	Clement
DEALP210033	Madame	LLODRA	Justine
DEALP210034	Madame	MARTY	Chloé
DEALP210035	Monsieur	MOURCEL	Benoit
DEALP210036	Madame	OTHONDO	Elena
DEALP210037	Monsieur	PAIN-BEGUIN	François
DEALP210038	Madame	PIGOIS	Isabelle
DEALP210039	Monsieur	PRIEUR	Mathieu
DEALP210040	Monsieur	PROFAULT	Mathieu
DEALP210041	Madame	SANCHEZ	Delphine
DEALP210042	Madame	SINSOU	Astrid
DEALP210043	Madame	SNOECK	Tessa
DEALP210044	Madame	SOUBAIGNÉ	Pauline
DEALP210045	Madame	TRILLARD	Maud

Article 2.- Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 30/04/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancellerie des Universités

et par délégation,

Le chef du service formation certification emploi pour l'antenne de Poitiers,

Julien DESCHAMPS